

Compte rendu de réunion du réseau thématique « valorisation »

Pôle ressource recherche de l'intervention sociale en Haute-Normandie

Réunion du jeudi 24 janvier 2013

Personnes présentes :

Sylvain Decoux (IDS-TNSI), Elise Dehays (Crefor), Carolle Le Bras (IDS-CERIS), Candice Martinez (IDS – P2RIS).

Ordres du jour :

1/ Inviter de nouvelles personnes à rejoindre le Réseau thématique Valorisation

2/ La mise en ligne de travaux d'étudiants :

- Définir des critères pour sélectionner les travaux qui seront mis en ligne
- Décider comment ces travaux seront diffusés (uniquement en intranet ou par internet)
- Faire un point sur le formulaire de cessation des droits qui devra être signé par les étudiants avant la mise en ligne de leurs travaux

3/ Faire un point sur l'évaluation des travaux proposés au prix P2RIS et sur leur diffusion

4/ Faire l'état des lieux de la valorisation des événements et travaux des partenaires du P2RIS

5/ La création d'une « Newsletter » ou « Lettre électronique » du P2RIS

*

1/ Inviter de nouvelles personnes à rejoindre le Réseau thématique Valorisation

La coordinatrice du Pôle propose de contacter des personnes susceptibles de participer aux actions du Réseau. Dans le but de valoriser les mémoires d'étudiants, il paraît important d'inclure des interlocuteurs provenant d'établissements de formation supérieure de la région : formateurs, enseignants, responsables de Centres de documentation. Cette idée est accueillie favorablement.

2/ La mise en ligne de travaux d'étudiants

- Les critères de sélection

Conformément à ce qui a été discuté lors de la dernière réunion du Comité de pilotage (9/01/2013), les membres du Réseau thématique ont défini les critères et les modalités pratiques visant à sélectionner les travaux d'étudiants qui seront mis en ligne sur le site internet du P2RIS. Il est rappelé que sont concernés : les étudiants des Instituts de formation aux métiers de l'intervention sociale et les étudiants en sciences sociales des Universités de Haute Normandie. Des personnes présentes à la réunion proposent d'inclure les mémoires d'étudiants de l'EHESP.

Les étudiants visés se trouvent dans des situations diverses puisqu'ils appartiennent à des établissements et sont inscrits dans des formations de niveaux différents. Ainsi, il a été décidé de privilégier la mise en ligne des travaux d'étudiants diplômés des formations de niveau I et II pour les étudiants des IRTS, et de niveau Master pour les étudiants universitaires. Les travaux d'étudiants détenteurs d'un diplôme en intervention sociale de niveau III pourront être mis en ligne lorsque ceux-ci sont considérés comme originaux, de bonne qualité et présentent un intérêt particulier.

Les critères suivants ont été définis au cours de la réunion :

- Le thème : celui-ci doit être en rapport avec l'intervention sociale.
- La note obtenue: supérieure à 14/20.
- L'originalité du sujet et/ou de l'approche
- Une bibliographie fournie et actualisée
- Le nombre de pages : entre 50 et 200.

Jusqu'ici, il était surtout question de mettre en ligne les mémoires de fin d'étude. Pour valider certaines formations (DEIS notamment), les étudiants doivent rédiger un article de type scientifique ou journalistique. Des membres du RT présents à la réunion suggèrent de mettre en ligne ces articles s'ils répondent aux critères de qualité et d'intérêt définis. Pour assurer une meilleure visibilité et un accès plus simple, deux sous-rubriques pourraient être créées: une sous-rubrique « mémoires » et une sous-rubrique « articles ».

Concernant les modalités pratiques, les participants à la réunion proposent que la sélection se déroule en deux temps. Les responsables de chaque formation opèrent une première sélection : ils transmettent au P2RIS les travaux de leurs étudiants qu'ils jugent de très bonne qualité. Ensuite, un Comité de lecture du P2RIS est créé. Il se compose de membres et partenaires du P2RIS exerçant des activités liées à la formation, à l'enseignement et/ou à la recherche. Ceux-ci opèrent une deuxième sélection, ce qui permet à la fois de valider les travaux et d'assurer une certaine homogénéité. Ce comité de lecture se réunit deux fois par an. Les membres du RT proposent les mois de septembre/octobre et de janvier/février car ils correspondent aux périodes de validation des diplômes par les étudiants.

Les travaux sélectionnés pourront, si leurs auteurs le souhaitent, concourir pour le prix P2RIS. En effet, malgré la qualité relative et l'hétérogénéité des travaux reçus, il a été décidé de reconduire l'organisation du prix P2RIS (voir ci-dessous). Le travail plus étroit avec les responsables de formation et la création d'un Comité de lecture devrait permettre d'augmenter le nombre de travaux d'étudiants et d'améliorer leur qualité.

- La mise en ligne des travaux

Les travaux retenus seront mis en ligne sur internet sous la forme de documents pdf. Afin de limiter les possibilités de plagiat, les documents seront en lecture seule et il sera impossible de sélectionner le texte.

- Le formulaire de cessation des droits

Le formulaire de cessation des droits préparé par le Centre de ressource en information sociale de l'IDS (CERIS) sera envoyé aux étudiants dont les travaux auront été retenus et mis en ligne sur le site internet. Les étudiants souhaitant proposer leurs travaux devront ainsi le télécharger, le remplir et le joindre au travail qu'ils soumettent au responsable de leur formation, lequel fait parvenir le tout aux responsables du P2RIS.

Les personnes présentes font remarquer que nous disposons déjà de quatre mémoires de fin d'études d'étudiants sortants du DEIS de l'IDS et suggèrent de les mettre en ligne dès à présent, ceux-ci ayant été soutenus avec succès.

3/ L'évaluation des travaux proposés au prix P2RIS et leur diffusion

Pour rappel : 13 manuscrits ont été déposés et sont en cours d'évaluation. A l'issue de cette procédure, seuls les trois mémoires retenus seront mis en ligne sur le site du P2RIS.

Les membres du RT valorisation présents à la réunion pensent qu'il est pertinent de reconduire le prix P2RIS. Néanmoins, des changements seront apportés à son organisation. Comme cela a été dit lors de la dernière réunion du Comité de pilotage, trois catégories seront créées : mémoire professionnel, mémoire universitaire, recherche-étude. Concernant les mémoires d'étudiants, ceux-ci auront été validés par le Comité de lecture du P2RIS au préalable.

4/ Faire l'état des lieux de la valorisation des évènements et travaux des partenaires du P2RIS

Il est rappelé que tous les membres du RT sont invités à envoyer à la coordination du P2RIS des informations sur les évènements qu'ils organisent et sur leur actualité.

Les institutions membres et partenaires seront relancées avant la fin du mois, puis de manière régulière durant l'année. Cela permettra de mettre à jour la rubrique « actualités » du site P2RIS.

5/ La création d'une « Newsletter » ou « Lettre électronique » du P2RIS

Les responsables du P2RIS souhaitent mettre en place une « Newsletter ». Cet outil de communication permettrait d'accroître la visibilité de P2RIS et de mieux diffuser les actualités de ses membres et partenaires. L'idée est présentée et accueillie favorablement par les personnes présentes.

Les modalités concrètes (format, fréquence) et le contenu restent à définir. Plusieurs suggestions sont évoquées. Des membres du réseau ont déjà mis en place une newsletter ou lettre électronique. C'est notamment le cas du CREFOR et du Ceris. La Newsletter du P2RIS pourra s'inspirer de ces modèles pré-existants.

Du point de vue de la fréquence, les participants proposent d'éditer une newsletter par trimestre.

Du point de vue du format, deux options sont débattues : soit privilégier un format court (2 ou 3 pages), l'idée étant de présenter de manière synthétique l'actualité des membres et partenaires du Pôle et les actions menées par les trois Réseaux thématiques au cours du trimestre, en renvoyant les lecteurs vers le site internet pour plus de détails.

Soit opter pour un format plus long et inclure des interviews avec des professionnels de terrain, des retours d'expérience, des portraits....

Seul un format numérique est envisagé.

Une première ébauche de Newsletter sera proposée par la coordinatrice du Pôle au cours de la prochaine réunion du RT.

**Prochaine réunion du réseau thématique « Valorisation » :
jeudi 4 avril 2013 à 14h à l'IDS**